

Régie Inter municipale du Centre sportif et culturel de Brandon

Procès-verbal de la **séance ordinaire** de la Régie Inter municipale du CSCB, tenue au Centre sportif et culturel de Brandon du 155 rue Saint-Gabriel à Ville de Saint-Gabriel, **ce 24 octobre 2019, à 20h**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

- Mario Frigon, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Gaétan Gravel, Ville de Saint-Gabriel
- Nicole Bernèche, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Daniel Rocheleau, Municipalité de Mandeville
- Stephen Subranni, Ville de Saint-Gabriel
- Denis Gamelin, Municipalité Saint-Cléophas-de-Brandon

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS À LA RENCONTRE :

- Michel St-Laurent, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim
- Sébastien Gariépy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint
- Annik Paquin, technicienne en comptabilité

EST ABSENT :

- Michel Yanakis, responsable de la maintenance

PUBLIC QUI ASSITE À LA RENCONTRE : Trois (3) personnes

1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

094-10-2019 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents forment quorum sous la présidence de Monsieur Mario Frigon, maire de Saint-Gabriel-de-Brandon;

Il est proposé par : Denis Gamelin

Appuyé par : Stephen Subranni

Et résolu :

QUE la séance ordinaire de la régie du CSCB de ce 24 octobre 2019, soit et est ouverte à compter de 20h.

Adoptée à l'unanimité des membres

095-10-2019 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

4.1 Séance ordinaire du 12 septembre 2019

5. FINANCES

5.1 Comptes payés au 30 septembre 2019

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 Entente pour le remplacement de Michel Yanakis

6.2 Démission du directeur général et nomination de Sébastien Gariépy

6.3 Location de glace par l'école secondaire Bermon

7. VARIA

8. CORRESPONDANCES

9. PÉRIODE DES QUESTIONS

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : Denis Gamelin

Appuyé par : Gaétan Gravel

Et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire de ce 24 octobre 2019, soit et est adopté, en y apportant les modifications suivantes ;

en retranchant le point suivant :

- 6.3 Location de glace par l'école secondaire Bermon

et en ajoutant les points suivants :

- 5.2 Dépôt des revenus et dépenses pour le Gym
- 7.1 Modification au calendrier des séances du C.A

Adoptée à l'unanimité des membres

4. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

096-10-2019 4.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par : Nicole Bernèche

Appuyé par : Daniel Rocheleau

Et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2019, soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité des membres

5. FINANCES

097-10-2019 5.1 COMPTES PAYÉS AU 30 SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par : Daniel Rocheleau

Appuyé par : Stéphen Subrani

Et résolu :

QUE la liste des comptes à payer au 30 septembre 2019 totalisent **96,679.02\$** soit et est adoptée.

Adoptée à l'unanimité des membres

DÉPÔT 5.2 DÉPÔT DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LE GYM

Annik Paquin, technicienne en comptabilité, dépose l'état des revenus et dépenses pour le gym.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

098-10-2019 6.1 ENTENTE POUR LE REMPLACEMENT DE MICHEL YANAKIS

ATTENDU QU'une rencontre a eu lieu entre Monsieur Daniel Rocheleau, Madame Nicole Bernèche et Monsieur Michel Yanakis ;

ATTENDU QUE Monsieur Michel Yanakis a demandé de prendre ses vacances, en travaillant 16 heures par semaine débutant le 22 septembre 2019 au 15 août 2020 ;

ATTENDU QUE Monsieur Michel Yanakis souhaite poursuivre sa carrière professionnelle au Centre sportif avec un horaire réduit à 16 heures par semaine lui de transmettre son savoir et ses connaissances aux personnes responsables ;

Il est proposé par : Stephen Subranni

Appuyé par : Daniel Rocheleau

Et résolu :

QUE les membres de la Régie inter municipale acceptent les mesures concernant la réduction des heures de travail de Monsieur Michel Yanakis et qu'ils acceptent de lui verser le montant de ses heures et vacances accumulées pour combler le 40 heures par semaine, jusqu'à épuisement de la banque d'heure mentionnée ci-haut.

Adoptée à l'unanimité des membres

099-10-2019 6.2 DÉMISSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET NOMINATION DE SÉBASTIEN GARIÉPY

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim du CSCB, Monsieur Michel St-Laurent, a remis sa lettre de démission au président Mario Frigon. M. Michel St-Laurent démissionne de ses fonctions, jeudi le 24 octobre 2019 ;

ATTENDU QUE Monsieur Sébastien Gariépy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint est nommé directeur général et secrétaire trésorier par intérim du CSCB. Il effectuera ses nouvelles fonctions à compter du 25 octobre 2019. M. Sébastien Gariépy sera la personne autorisée à signer, au nom de la Régie inter municipale du CSCB, toute demande ou tout autre document afférent ;

Il est proposé par : Denis Gamelin

Appuyé par : Gaétan Gravel

Et résolu :

QUE les membres de la Régie inter municipale du CSCB acceptent la démission de Monsieur Michel St-Laurent.

QUE les membres de la Régie inter municipale acceptent la nomination sous probation de six (6) mois, de Monsieur Sébastien Gariépy à titre de directeur

général et secrétaire-trésorier par intérim du CSCB, à compter du 25 octobre 2019, et soit autorisé à signer tous documents administratifs reliés à sa fonction.

Adoptée à l'unanimité des membres

6.3 LOCATION DE GLACE PAR L'ÉCOLE SECONDAIRE BERMON

Ce point a été retranché de l'ordre du jour.

7. VARIA

100-10-2019 7.1 MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES DU C.A.

Il est proposé par : Stephen Subranni

Appuyé par : Nicole Bernèche

Et résolu :

QUE les membres de la Régie inter municipale du CSCB acceptent que la séance du 21 novembre 2019 soit reportée au 28 novembre 2019 à 20h,

Adoptée à l'unanimité des membres

8. CORRESPONDANCES

8.1 Mme Françoise Vadnais Arsenault - Demande d'achat d'équipement pour le gym

9. PÉRIODE DES QUESTIONS

101-10-2019 10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : Denis Gamelin

Appuyé par : Gaétan Gravel

Et résolu :

QUE la séance ordinaire de ce 24 octobre 2019, soit et est levée à compter de 21h00.

Adoptée à l'unanimité des membres

Mario Frigon, président et maire de Saint-Gabriel-de-Brandon

Sébastien Gariépy, Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la Régie inter municipale du CSCB